



Voreppe le 10 septembre 2009,

Monsieur le président, Monsieur le Professeur,
VOREPPE JUDO est heureux d'inviter votre club au

3^{ème} TOURNOI DE LA VILLE DE VOREPPE
LE 7 NOVEMBRE 2009

Ce tournoi est réservé aux judokas des catégories :

- - Mini-poussins: Masculins/Féminins né(e)s en 2003/2002
- - Poussins: Masculins/Féminins né(e)s en 2001/2000
- - Benjamins: Masculins/Féminins né(e)s en 1999/1998

Afin de pouvoir organiser au mieux cette compétition, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **confirmer votre participation** en utilisant le formulaire de pré inscription joint et en nous le retournant avant le **1^{er} novembre 2009**:

- Soit par courrier à : VOREPPE JUDO
129, chemin des Termes
38340 VOREPPE
- Soit par e-mail à : rodolphe.dubald@libertysurf.fr

Vous trouverez ci-après le règlement du tournoi, les horaires par catégories ainsi que le plan d'accès au gymnase.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter par téléphone l'un des correspondants suivants :

- Christophe Amazzoni au : 06.48.06.24.81
- Rodolphe Dubald au : 06.75.51.81.55

En espérant vous compter parmi nous,
Très sportivement.

Rodolphe Dubald
Président

Christophe Amazzoni
Professeur



1. Horaires :

	Catégorie	Inscription pesée	Début des combats	Formule
SAMEDI 7 NOVEMBRE 2009	Mini-poussins Fém./Masc.	10 ^h 30- 11 ^h 00	11 ^h 15	Poules de 3,4 ou 5 par catégories de poids
	Poussins Fém./Masc.	13 ^h 30 - 14 ^h 00	14 ^h 15	Poules de 3,4 ou 5 par catégories de poids
	Benjamins Fém./Masc.	15 ^h 30 - 16 ^h 00	16 ^h 15	Poules de 3,4 ou 5 par catégories de poids Puis tableau
	Fin du tournoi vers 17h30			

2. Règlement :

a. **Arbitrages :**

Cf règlement de FFJDA sur 5 surfaces de combat.

b. **Récompenses :**

Pour les catégories mini-poussins et poussins, l'ensemble des participants se verra remettre une récompense.

c. **Droits d'inscription :**

Il sera demandé 4€ par combattant; les factures seront adressées aux clubs après la compétition. L'entrée est gratuite pour les accompagnateurs.

d. **Surveillance médicale :**

Une infirmerie sera mise en place.

e. **Organisation des compétitions :**

La compétition sera organisée par poules, les combattants s'affrontant en randori éducatif en 20 points. Un échauffement collectif sera mis en place avant chaque début de compétitions.

f. Le club se réserve le droit de modifier l'organisation de la compétition.



N° affiliation FFJDA : CE13382350

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de l'Isère sous le N° W381001670

N° SIRET : 48470532200028 – Code APE : 926 C

VOREPPE JUDO – 129, chemin des Termes – 38340 VOREPPE

Plan d'accès:

